



**ENSEMBLE
& SOLIDAIRES**
UNRPA

L'union fait la force.

«Nom_complet»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«Complément»
«Code_postal» «Ville»

COURRIER DE L'UNION
N° 80 – octobre 2020

Bulletin d'information des responsables
fédéraux, de sections, et des adhérents.

POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Dans le contexte que nous vivons où toutes les occasions sont bonnes pour détériorer la situation des retraités, rien ne serait pire que de subir les événements sans réagir, sans se faire entendre, sans se faire respecter et sans maintenir nos actions de solidarité.

Au contraire face au déluge de catastrophes dont on nous accable nous devons relever le défi et réaffirmer que nous sommes debout et prêts à agir parce que plus que jamais la solidarité est nécessaire.

Avec modestie mais attentive à l'humain notre association a toujours su traverser et surmonter les moments difficiles rencontrés au cours de ses 75 ans d'existence.

Nos adhérents ont besoin de soutien, de sentir que nous sommes à leurs côtés et que nous ne baissons pas les bras dans les moments difficiles que nous connaissons.

Certes nos activités sont plus complexes et nécessitent des prises de précautions - et nous invitons à respecter tous les gestes barrières – mais nous ne saurions rester inactifs.

Contactez nos adhérents par tous moyens pour connaître leurs attentes et prendre toutes initiatives pour redonner espoir et le goût de vivre ensemble.

Nous appelons tous nos responsables à redonner de la couleur à la vie, du sens à l'avenir. Dans cette perspective nous les appelons à réactiver la vie des sections et à créer les conditions pour que nos adhérents puissent se retrouver et rompre leur isolement.

Pour cela nous ne pouvons compter que sur nous-même, c'est-à-dire les milliers de bénévoles que vous êtes pour y parvenir.

Nous savons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour faire face à cette situation inédite.

ENSEMBLE & SOLIDAIRES : deux qualificatifs qui nous vont bien. Faisons-les vivre pleinement

> Quelle cotisation pour 2021 ?

La crise engendrée par la COVID n'est pas seulement sanitaire et économique, elle crée les plus grandes difficultés au monde associatif, dont notre association, mis dans l'impossibilité de poursuivre ses activités au service des adhérents.

ENSEMBLE & Solidaires-UNRPA 47 bis rue Kleber 93400 St Ouen. Tél : 01 40 11 60 08 Fax : 01 40 11 60 09

Courriel : contact@unrpa.fr Site : www.unrpa.fr

Pour ce qui nous concerne, malgré le gel de l'ensemble de nos activités le journal trimestriel a été diffusé normalement, y compris pendant le confinement, ainsi que plusieurs Courriers de l'Union.

Cependant quelques sections et fédérations sont inquiètes et estiment que baisser le montant de la cotisation nationale favoriserait la relance et faciliterait la remise du timbre 2021.

Une telle décision ne pourrait être prise que par la Commission Nationale Administrative lors de sa réunion des 24 et 25 novembre.

Pour cela elle aura besoin de connaître la situation financière au vu de certains éléments qui sont, entre autres :

- l'état du règlement des cotisations 2020 par les fédérations et les sections isolées à la dernière échéance annuelle le 31 octobre
- le montant de la cotisation nationale qui reste fixé à 8 € depuis 2017 (8,30 € pour les sections isolées)
- le coût définitif du congrès par suite du désistement de 8 délégués et de 17 auditeurs. La direction de « Nea Club » a bien consenti une petite réduction pour les absences justifiées mais a facturé au tarif plein les autres. Dépense *intégralement supportée* jusqu'à ce jour par le National
- l'état des dépenses : congrès, salaires du personnel, journal, impôts, assurances, locaux, amortissements obligatoires, etc.

Pour rappel : la période des assemblées générales et reprise du timbre de l'année se tenant de novembre à février, la plupart des sections ont engrangé la quasi-totalité des cotisations 2020 et versé à leur fédération la part lui revenant alors que les activités sont gelées depuis mars.

>CCMO

CONTRAT COLLECTIF « FRAIS DE SANTÉ » : c'est le moment pour en profiter

Tout adhérent de l'association peut bénéficier de tarifs préférentiels et d'avantages de ce contrat CCMO avec un rapport qualité/prix très intéressant:

- pas de conditions d'âge pour adhérer
- pas de bilan santé
- pas de délai de carence si vous avez déjà une mutuelle
- pas d'augmentation des cotisations, par tranche d'âge, après 80 ans
- garantie supplémentaire en cas d'accident survenant au cours d'activités sportives, touristiques ou culturelles (capital santé, forfait invalidité, assurance rapatriement).

Pour adhérer à la CCMO DÈS LE 1ER JANVIER 2021 il vous faut :

Résilier le contrat en cours **avant le 31 octobre 2020** par lettre recommandée (voir modèle dans le dossier que vous pouvez demander auprès des présidents de fédérations ou de sections; ou bien faites votre demande de dossier par mail: contact@unrpa.fr (téléchargement également disponible depuis notre site internet : <https://www.unrpa.com/ccmo-mutuelle.html>)

Les dossiers renseignés sont à retourner *directement à la CCMO* après tampon de validation de votre Fédération ou Section et *non* au siège d'ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA.

> Ne pas sacrifier les personnes âgées

Le virus est toujours là ; le niveau d'hospitalisation en réanimation remonte ; les leçons de la première vague (30 000 morts) n'ont pas été tirées.

Au printemps, les pouvoirs publics ont été pris au dépourvu et n'ont pas mis en place tout ce qui aurait pu être fait, du fait des politiques d'austérité appliquées au système de santé depuis 30 ans : suppression massive de lits hospitaliers, réduction des effectifs, pénurie de médecins organisée méthodiquement, privatisations, suppression de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires en 2016.

Ceci a entraîné la liquidation des stocks de sécurité, mais aussi la disparition progressive des compétences pour gérer une crise. Une pénurie de médicaments essentiels pour la réanimation s'est faite jour. La crise a été gérée dans la confusion, le mensonge lorsqu'il s'est agi de cacher la pénurie de masques. **Des décisions prises et non assumées comme par exemple celle qui a consisté à refuser d'hospitaliser les personnes âgées vivant en Ehpad** : plus de 10 000 morts n'ont reçu aucun soin adapté et sont morts dans des conditions effrayantes malgré le courage des personnels.

Le déconfinement permettait que des mesures sanitaires soient prises, notamment armer 12 000 lits de réanimation comme préconisé en mai au regard des comparaisons internationales.

Il n'en a rien été. La politique est restée la même : poursuite de la suppression des lits, pas de vraie politique d'embauche à l'hôpital, persistance et élargissement de la pénurie de médicaments, et priorité à l'économie privée.

La gouvernance technocratique reprend le dessus dans les établissements. Les personnels, les médecins et la population ne sont pas écoutés, les masques ne sont pas gratuits et la priorité est donnée à l'économie sur la santé.

La question des EHPAD n'est pas traitée. La privatisation de ceux-ci marche bon train. Les publicités pour des investissements « très rentables » en maison de retraite fleurissent comme jamais. Ce n'est pas cela qui va fournir les 300 000 nouveaux emplois nécessaires pour ces établissements.

Une mesure urgente devrait être prise pour ne pas renouveler l'hécatombe dans ces Ehpad : **il faut hospitaliser toutes les personnes âgées présentant la maladie** pour qu'elles puissent recevoir les soins médicaux dont elles ont besoin et pour qu'elles ne restent pas dans leur lieu de vie au risque certain de contaminer les autres. Les isoler dans leur chambre sans soins à la hauteur des besoins conduira à nouveau à une nouvelle hécatombe. **Les personnes âgées ne peuvent être la variable d'ajustement du système hospitalier.**

L'urgence c'est de donner les moyens à l'hôpital par l'ouverture définitive de lits, particulièrement en réanimation et d'embaucher de nombreux personnels. C'est aussi de sortir les personnes âgées de leur isolement et de les traiter avec dignité.

Pour autant il nous faudra vivre longtemps avec ce virus mais en adaptant nos comportements au quotidien sans que la vie sociale soit réduite à sa plus simple expression.

> Les mesures de lutte contre le Covid-19 pour les associations

Le virus circule toujours activement sur le territoire, avec des disparités d'un département à l'autre.

Il est impératif de se protéger, et protéger les autres, en respectant les gestes barrières rappelés à longueur d'antenne.

Concernant les sections d'Ensemble & Solidaires – UNRPA, il convient de se conformer aux exigences et recommandations imposées par les préfetures, ainsi que par les organismes qui mettent les salles à notre disposition, le plus souvent les mairies.

Il est nécessaire de prendre en compte les évolutions, au jour le jour, en matière de jauge, en fonction du type de rencontre et d'activité, en intérieur et/ou extérieur.

La concertation doit être privilégiée.

> Pour rappel ASSURANCE « ASSISTANCE VOYAGES »

Contrat n° : 143777682

Souscripteur : ENSEMBLE & SOLIDAIRES-UNRPA

Pour vous qui bénéficiez de l'assurance « Assistance voyages », profitez au mieux des services MMA en adoptant les bons réflexes :

- ✓ Ne préjugez jamais de la gravité d'un accident ou d'une maladie.
- ✓ Faites appel aux services locaux pour les premiers soins.
- ✓ Ensuite, appelez :

MMA ASSISTANCE

Téléphone de France : 01.40.25.59.59 Téléphone de l'étranger : 33.1.40.25.59.59

en indiquant :

- Le numéro de votre contrat d'assurance et/ou code produit.
- vos nom et adresse en France (ou ceux du souscripteur du contrat),
- le numéro de téléphone, de télécopie auquel on peut vous joindre,
- les renseignements permettant au médecin de « MMA ASSISTANCE » d'entrer en relation avec le médecin qui a prodigué les premiers soins.

IMPORTANT

La prise en charge financière de l'organisation d'un rapatriement est subordonnée à l'accord préalable de « MMA ASSISTANCE »

ET N'OUBLIEZ PAS !

1. La rapidité et l'efficacité du secours dépendent de la précision et de l'exactitude des données fournies. A cet effet, nous vous indiquons, ci-après, une liste des renseignements qui vous seront demandés.
2. Préparez toujours ceux-ci avant de téléphoner. Un temps précieux sera ainsi gagné.

Les responsables de fédérations et de sections recevront le texte intégral des garanties de l'assurance « ASSISTANCE VOYAGE » avec l'attestation d'assurance 2021

> Crise sanitaire : pour nous joindre

En raison de l'aggravation de la pandémie COVID 19 en Ile de France, classée en zone écarlate, le personnel du siège a basculé partiellement en télétravail :

- « **Présentiel** » **les lundi et mardi** (permanences téléphoniques assurées de 9h45 à 13h).
- **Télétravail les mercredi et jeudi** (pour toute urgence courriel à : contact@unrpa.fr).

Fermeture du siège

du 17 décembre 2020 au soir jusqu'au 4 janvier 2021 au matin